

Reçu le 25 juin 2020 – Collectif d'associations de protection animale  
réponse de Florence de Massol (3<sup>e</sup> de liste) pour Frédérique Calandra candidate dans le 20<sup>e</sup> liste LREM

jeudi 25 juin, 17:32

De : Florence de Massol

A: [lesamisdeschats@sfr.fr](mailto:lesamisdeschats@sfr.fr)

Cc : Frédérique Calandra

Bonjour Madame Nguyen

Madame Calandra, actuelle maire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris et candidate avec Mme Agnes Buzin pour la liste Ensemble Pour Paris, m'a demandé de signer la charte en son nom.

Merci pour ce remarquable travail qui nous permettra de faire avancer la Cause Animale.

**Il est malheureusement trop tard pour que nous organisions une rencontre puisque le scrutin a lieu dans 4 jours.**

Quelques remarques :

#### **-Chapitre fonctionnement municipal**

C'est grâce à la mise en place d'une police municipale formée sur ce sujet et affectée à un même quartier que nous pourrons atteindre ce but. La création de cette police « ilotièrè » est dans notre programme

#### **-Chapitre Chats Libres**

Dans le 20<sup>e</sup> nous avons la chance d'avoir plusieurs associations qui interviennent dans nos jardins notamment au Parc de Belleville et je profite de ce message pour les remercier

Concernant les subventions aux associations elles peuvent effectivement les demander dans les arrondissements comme à l'Hôtel de Ville. Le 20<sup>e</sup> pourra les financer (à la mesure de ses moyens ) mais il est certain qu'une politique parisienne serai plus efficace

#### **- Chapitre les chiens**

Nous avons un projet de caniparc avec l'association les Chiens de la Nation dans le square Réjane . Le confinement a malheureusement ralenti sa mise en place. D'autres sont possibles dans le square Paganini et dans le jardin des couronnes

#### **-Chapitre alimentation**

Il y a déjà un repas végétarien par semaine dans les 83 écoles du 20E

#### **-Chapitre biodiversité**

Sensibiliser les enfants au respect de la Nature, faune et flore, entre autres par des ateliers d'éthologie dans les écoles: échanges autour des besoins des animaux, projection de documentaires, suivies d'échanges avec des représentants d'associations spécialisées, Encourager les sorties, scolaires et péri-éducatives, dans un cadre pédagogique pour permettre aux enfants de découvrir l'environnement, leur apprendre à protéger la planète, préserver les générations futures

Ces deux mesures font partie de ce que nous voulons mettre en place au niveau parisien et qui s'appelle les Mercredi Au Vert . En effet, grâce à la remise en place de la semaine de quatre jours, le mercredi sera consacré des activités en extérieur dans les forêts d'ile de France, dans des (vraies) fermes etc

Développer les jardins partagés, qui sont des lieux privilégiés d'échanges et de partages, favorisant les liens sociaux et familiaux,

Nous avons 28 jardins partagés dans le 20e et 5 en gestation

Exploiter les trottoirs spacieux au profit des parterres de fleurs et permettre aux Parisien-ne-s de retrouver plus de Nature avec le retour des insectes papillons, coccinelles etc

Avec 300 permis de végétaliser (les habitants jardinent les pieds d'arbre et peuvent installer des bacs dans la rue) le 20<sup>e</sup> est très en avance sur les autres arrondissements

Encourager au maximum la végétalisation des espaces (cf. expérience du radeau végétalisé du canal st Martin), des terrasses et murs

Il y a déjà une quarantaine de murs végétalisés et de toits accueillant jardins ou potagers dans l'ardt et d'autre sont prêts à être végétalisés

Planter davantage d'arbres pour abriter les oiseaux et protéger les nids au moment de l'élagage. Les arbres sont à la fois les poumons et climatiseurs de la ville.

Nous accueillons dans le 20<sup>e</sup> les deux projets Boomforest et nous avons planté plus de 400 arbres supplémentaires

Surveillance étroite des parcs et jardins afin d'éviter les actes de braconnage, et d'appropriation de l'espace public à des fins personnelles et mercantiles, et usage de drogues  
C'est un des buts de la future police municipale

Je vous propose trois mesures complémentaires :

1/ Multiplier les mares, bassins et points d'eau dans les jardins afin qu'en période de canicule les animaux puissent boire et afin de développer la biodiversité des zones humides

2/ Créer des espaces « refuge de la biodiversité (comme ceux autour du pont Renouvier et de la rue Géo Chavez dans le 20e) dans des endroits difficilement accessible au public mais aussi dans des petites portions de jardins publics.

3/ Créer dans les jardins entourés de murs de petites ouvertures en bas de ceux ci afin que la petite faune ( notamment hérissons) puissent circuler.

Vous voyez que nous sommes tout à fait en phase avec la charte et c'est donc avec plaisir que nous nous engageons en la ratifiant afin que le 20e devienne un arrondissement pilote dans la prise en compte des animaux en ville comme il l'est déjà sur la végétalisation et la biodiversité.

Cordialement

Florence de Massol